GESTION DES SINISTRES EN COPROPRIÉTÉ

E-AB061

1 jour (7 h)

- Cas pratiques
- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

Tarif : **220 € HT**

ESSENTIEL

OBJECTIFS :

- Optimiser la gestion des sinistres liés aux risques de la copropriété

NIVEAU & PUBLIC :

Responsables d'agence et collaborateurs

Prérequis **:** aucun

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum **:** 25

INTERVENANT(S) :

Formateur **: Professionnel spécialisé en Assurances**

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

Programme accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

I - LES RISQUES JURIDIQUES LIÉS AU FONCTIONNEMENT D'UNE COPROPRIÉTÉ

- Les lois applicables à la copropriété
- Recensement des risques
- Les risques liés au bâtiment
- Les risques liés à la responsabilité

II - LES MÉCANISMES DE COUVERTURE DES RISQUES

- Les fondamentaux du contrat d'assurance
- Le contrat d'assurance
- Les règles de souscription
- La durée du contrat
- La prime
- Le mécanisme de la gestion de sinistres
- La déclaration du sinistre
- Le principe d'indemnisation du sinistre
- L'expertise du sinistre
- La prescription biennale

III - LES PARTICULARITÉS DE LA GESTION DES SINISTRES EN COPROPRIÉTÉ

- Les sinistres Dégâts des eaux
  - La convention IRSI
  - Le champ d'application
  - Les dommages entrant dans la convention
  - La prise en charge des dommages
- Les spécificités de l'indemnisation de l'assurance dommages ouvrage
  - L'objet de la garantie
  - Le fonctionnement des garanties
  - Les événements couverts par l'assurance dommages ouvrage
  - Les modalités de l'indemnisation

Formation professionnelle FNAIM 2026 - Ce document est la propriété de l'ESI. Reproduction interdite.